

Le dossier

La nature à la ville, c'est possible et souhaitable : exemple de bonnes pratiques

« Il n'y a pas d'humain en bonne santé sur une planète malade. » Isabelle Autissier

Végétaliser les espaces urbains : embellir, améliorer la qualité de l'air, retenir les eaux pluviales, climatiser, créer du bien-être, du lien social, des emplois, contribuer à une meilleure qualité de vie...

Ah ! Flâner dans les ruelles ombragées, là où glycine, bougainvilliers forment des tonnelles ! Outre l'esthétique, les couleurs, l'entrée dans la toile d'un peintre, ce sont l'aspect paisible, convivial et la fraîcheur qui nous attirent ! Difficile ensuite de se replonger dans un centre urbain où les températures sont souvent de 2 à 6°C supérieures à l'extérieur... C'est ce qu'on appelle le phénomène de « l'îlot de chaleur » au-dessus des villes minéralisées.

L'interdiction en France, et dans d'autres pays, de l'accès aux parcs, forêts, espaces verts pendant le confinement de la Covid-19 a suscité bon nombre de questions et beaucoup de mal être. L'association « Respire », dans son plaidoyer pour la réouverture des parcs et jardins, estimait que « l'interdiction actuelle pose une question de santé mentale, mais aussi une question de santé respiratoire : la pollution de l'air intérieur étant problématique dans de nombreux cas, il est essentiel que les citoyens puissent prendre l'air ailleurs que sur les trottoirs pollués par le trafic routier... »

Dans le prolongement de la COP 24, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a présenté en juillet 2018 un avis intitulé « La nature en ville : comment accélérer la dynamique ? » dont voici quelques grandes lignes : la croissance du phénomène urbain est continue puisque plus d'un humain sur deux habite en ville (75% en Europe). Une des conséquences directes sur l'environnement est la destruction d'habitats naturels, la perte d'espèces, l'imperméabilisation des sols, les risques de crues et d'inondations, ... La nature en ville (faune, flore, air, sol) est source de services de régulation, de support,



de production et de services culturels par la réduction de la pollution atmosphérique, la séquestration de carbone, la réduction des eaux de ruissellement, la régulation de la température et les économies d'énergie.

Son apport en termes de santé mentale et physique des populations est de plus en plus attesté par la science. Mais les projets « nature en ville » nécessitent d'être accompagnés d'un volet relatif aux inégalités sociales. En effet, on constate que des quartiers « renaturés » peuvent être vidés de leur population modeste en raison de la hausse des prix des logements.

Le CESE rappelle l'importance et le lien direct entre notre existence, notre bien-être, notre activité économique et le bon état de cette biodiversité qui doit devenir déterminant dans les politiques publiques. Les initiatives de citoyens et d'associations, leur participation à différents projets (budgets participatifs, jardins collaboratifs...) démontrent que le débat sur la nature et la ville, loin de rester une question d'experts, est devenu un enjeu de société.

Une ville « productrice » - du potager collectif à la production agricole urbaine sur les toits et dans les rues - permet de reconnecter les habitants avec le vivant et les saisons. Les exemples se multiplient dans le monde entier : à Jakarta,

un programme de plantation de 40 000 arbres fruitiers le long des rues ; à Londres, des vergers linéaires le long des pistes cyclables ; à Seattle, la création de la forêt nourricière (la Beacon Food Forest) ; à Paris, des vergers pédagogiques ; à Strasbourg, près de 5 000 jardins familiaux partagés et des potagers urbains collectifs. Ce genre d'initiatives ont un impact positif dans divers domaines : économique (circuits courts, gestion des déchets, culture vivrière d'appoint), social (réinsertion par le travail, jardins partagés et pédagogiques), environnemental (biodiversité, économie circulaire).

Partout où nous sommes, dans nos pays d'accueil, il est possible, voire indispensable, de nous joindre à des projets de végétalisation, de prendre part à la réintroduction de la nature au sein des villes, de mieux connaître, respecter et préserver la biodiversité. En tant que citoyens, nous sommes demandeurs de bien-être, de mieux vivre et voulons être acteurs des mutations indispensables en termes d'écologie, d'économie sociale et de solidarité. Envoyons de petites vidéos sur des actions menées dans nos pays respectifs par les citoyens, les associations, les institutions locales... et verdissions et végétalisons tous ensemble !

Chantal Picharles
membre du Bureau national

Sommes-nous égaux face au dérèglement climatique et à la dégradation de l'environnement ?



« On évoque régulièrement aujourd'hui, à propos du changement climatique, un « nous » (notre planète, notre avenir futur). Or, le « nous » qui transforme ou dégrade l'environnement n'est pas le même que le « nous » qui en subit les conséquences. Combien d'humains sont victimes de conditions environnementales créées par d'autres ? »^[1]

L'impact du changement climatique sur l'environnement est un enjeu planétaire, qui nous concerne tous et qui est paradoxalement différencié dans ses effets, selon les pays, la classe sociale, l'âge et le genre. On constate que les femmes sont à la fois les moins épargnées et les moins responsables. Les femmes vivant une situation plus précaire en général, elles deviennent les premières victimes des dégradations de l'environnement, notamment parce qu'elles sont surreprésentées parmi les pauvres, puisque 70% des personnes pauvres dans le monde sont des femmes.

Par ailleurs, elles subissent plus durement les effets des événements climatiques, car leurs conditions de vie et la répartition des rôles dans la société, dont la division sexuée du travail, les exposent à plusieurs titres. Par exemple, lors de catastrophes, on constate que les décès de femmes sont 14 fois plus nombreux que ceux des hommes, comme par exemple lors du tsunami de 2014 en Asie, où 70 % des victimes mortelles étaient des femmes. Dans la vie quotidienne également, les femmes étant encore en grande

partie responsables des tâches ménagères et des soins de la famille (ce qui inclut ses membres les plus vulnérables), elles sont touchées de plein fouet par les effets de la sécheresse, des inondations, de la déforestation et de l'extractivisme. Certaines femmes doivent se déplacer chaque fois plus loin pour trouver des moyens de subvenir aux besoins, d'autant que l'agriculture de subsistance est souvent à leur charge. On pourrait continuer à inventorier les domaines - l'accès aux soins et à l'eau potable, la sécurité alimentaire, l'augmentation de la violence contre les femmes suite à des catastrophes naturelles, les zones d'habitat, l'accès à la propriété, etc. - qui s'ajoutent pour lester davantage encore la précarité et la vulnérabilité de départ, situation aggravée par les assignations culturelles (comme en témoigne l'absence de liberté de mouvement par exemple).

Force est de constater que non seulement les femmes partent moins dotées que les hommes, mais qu'en plus elles souffrent davantage des effets dévastateurs du changement climatique, rejoignant en cela les groupes les plus vulnérables de la société. Prendre conscience de cette inégalité est un bon début, mais les mesures pour y pallier sont d'autant plus urgentes que les conditions de vie liées au dérèglement climatique ne vont pas s'améliorer, sauf à imaginer un réveil de la volonté politique. Or, si la prise de conscience et le combat sont portés aussi par des femmes au sein de la société civile, le moins que

l'on puisse dire c'est que cela se reflète peu dans les instances décisionnelles sur ces sujets. A la COP21 de Paris, il y avait à peine 8% de femmes parmi les 150 chefs d'État, chiffre identique concernant le pourcentage des femmes occupant des postes ministériels en lien avec l'environnement au niveau mondial, alors que les organismes multilatéraux mettent en place des programmes spécifiques pour que les femmes soient actrices du changement, comme « l'Appel à micro-projets à impact local et renforçant la résilience climatique des femmes et leur autonomisation » de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) en Afrique de l'Ouest, ou le Programme de travail de Lima, créé pendant la Cop21 et suivi par ONU Femmes.

Sur le terrain aussi, des femmes se battent notamment contre la dégradation programmée de leur environnement et de leur communauté. En Amérique latine, elles luttent, parfois au péril de leur vie, contre les énormes investissements financiers des multinationales étrangères, soutenues par des acteurs politiques complices, dotées de milices armées, dans le cadre de l'extractivisme minier en particulier. Au Honduras, Berta Caceres, activiste écologique, a été assassinée en 2016, et peu de temps avant de mourir, elle déclarait : « Ce qui nous inspire, ce ne sont pas les prix, mais les principes. Ici, avec ou sans reconnaissance, nous avons lutté et nous allons continuer à le faire. »

Florence Baillon

- <https://onu.delegfrance.org/Les-femmes-actrices-indispensables-dans-la-lutte-contre-le-rechauffement>
- www.gender-climate.org/index.php
- www.gendercc.net/metanavigation/home.html

^[1] Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes, Introduction Sandra Laugier, Jules Falquet, Pascale Molinier, L'Harmattan, Cahiers du Genre 2015/2 n° 59, pages 5 à 20.